

**Déclaration liminaire CAPL Mutation B 20 juin 2019**

DRFIP DES HAUTS-DE-FRANCE et du DEPARTEMENT du NORD

Monsieur Le Président,

Le secrétaire d'Etat à la Fonction Publique vient de présenter le projet de loi de « Transformation de la Fonction Publique » qui vient d'être adopté en première lecture. Force Ouvrière y voit surtout la « destruction de la Fonction Publique ».

L'article 3 du statut général des fonctionnaires est clair , pour un emploi civil permanent , il faut recruter un fonctionnaire. Mais désormais , pour toutes les catégories , on pourrait dorénavant remplacer un fonctionnaire par un contractuel , et encore , un contractuel précaire sous contrat dit de projet , de maximum 6 ans , non transformable en CDI.

Les articles 9 et 12 du projet de loi remettent en cause l'égalité de traitement des fonctionnaires en retirant les avis et compétences des CAP en matière de mutation et de promotion. Il est également prévu des CAP par catégories hiérarchiques , entraînant de facto la suppression de CAP par corps.

FO DGFIP rappelle son attachement au fait que les DRFIP ou les DDFIP ne soient pas placées sous l'autorité des préfets.

FO-DGFIP revendique le retrait pur et simple de ce projet de Loi, outil de démantèlement de la Fonction publique , porteur d'atteintes aux valeurs républicaines d'égalité d'accès au service public.

Au niveau local , le projet de géographie revisitée a été présenté à l'ensemble des organisations syndicale le 11 juin, alors que pour FO DGFIP sa présentation avait été demandé en liminaire de comité technique de janvier. Cette présentation intervient donc bien après les dates limites de mutation A, B, C , les collègues n'ont donc pas eu les informations nécessaires pour choisir en connaissance de cause.

La présentation de ce projet intervient également après la fin de campagne de déclarations de revenus . L'enchaînement de ces

événements n'est évidemment pas un simple hasard ou une simple coïncidence.

Pour FO DGFIP, il n'y a ni négociation ni concertation possible, FO demande le retrait pur et simple du plan Darmanin. FO DGFIP alerte les personnels sur la violence des réformes en cours à la DGFIP. Le projet de géographie revisitée acte le démantèlement généralisé des services. Il aboutira inévitablement à de la mobilité forcée des agents.

A ce sujet , le courrier adressé par un élu breton, mais également ancien ministre d' Etat, au ministre des Comptes Publics et de l' Action Publique Gérald Darmanin est éclairant. Pierre Méhaignerie, puisque c'est de lui dont il s'agit , a souhaité alerter le ministre sur la profonde méconnaissance des réalités locales induites par la réforme et ce que vous nommez la géographie revisitée ou déconcentration de proximité et maintenant Projet de Nouveau Réseau. L' élu ne se contente pas de dénoncer l'absurdité du nouveau modèle proposé , mais le démolit en visant les Services et Gestion Comptable (SGC) requalifiés « d'usines à opérations comptables » et les conseillers , apparentés à des « VRP » .

Il considère que le zéro numéraire prévu au 1^{er} juillet 2020 aura « des conséquences immédiates pour les usagers et autres régisseurs et écornera un peu plus le principe de séparation ordonnateur/comptable par l'introduction d'un « tiers prestataire » .

Ce projet ne poursuit qu'un seul objectif : supprimer des emplois en abandonnant des structures et des missions.

Pour en revenir à la CAP de ce jour , nous constatons qu'après les travaux de la CAP nationale, la situation des effectifs dans le Nord reste catastrophique , alors que de nombreux collègues demandaient le Nord et ne l'ont pas obtenu. Après le projet national , il restait 49 postes vacants dans le 591 et 11 postes vacants dans le 592 ..

Les représentants FO DGFIP accusent la direction générale d'une intention coupable qui vise à placer volontairement les services dans une situation catastrophiques en terme d' effectifs, afin de faciliter le travail de destruction des services. Qu'ils soient agents ou chefs de service , tous sont victimes de l'incurie de la Direction Générale.

Les représentants FO DGFIP vous demandent de pourvoir les postes vacants indifféremment par des cadres B ou C afin de limiter les déficits

d'emplois et de redonner un peu d'air aux agents soumis à une pression et un stress permanent , notamment par manque d'effectifs. La politique de suppressions d'emplois conduit à des regroupements de services et de missions pour , prétendument , permettre un meilleur fonctionnement. Or, FO DGFIP constate et déplore une réalité toute autre.

Nous aurions souhaité disposer de l'état des vacances service par service, division par division concernant la direction .

Nous regrettons de ne pas avoir eu les fiches de souhait des collègues en direction.

FO DGDIP réitère ses revendications , à savoir :

- 2 véritables mouvements nationaux de mutation par an afin de combler la vacance d'emploi au fil de l'eau ;

- le classement des demandes prioritaires à l'ancienneté du fait générateur de la priorité ;

- l'affectation la plus fine possible (mission/structure/commune) sur un poste fixe à l'issue du processus dans les CAP compétentes , ce qui implique la suppression totales des affectations ALD.

FORCE OUVRIERE déploie et déploiera toute son énergie afin d'obtenir le meilleur pour tous les agents.

Les élus **F.O.-DGFIP** Nord à la CAPL N°2

Valentin LEMIEUGRE (titulaire)

Nathalie BONTE (experte)

Catherine GARCON (experte)